

Classification Cholet

A Cholet, cinq types d'espace ont été définis :

Classe 1 : les espaces floraux

Ce sont les espaces composés de massifs floraux, de jardinières et de suspensions florales.

Classe 2 : les espaces horticoles

Ce sont les parcs et jardins et les sites à fort decorum, par exemple les parties centrales des boulevards périphériques.

Classe 3 : les espaces verts urbains

Ce sont les espaces collectifs publics plantés et engazonnés dans les lotissements et accompagnements de voirie.

Classe 4 : les espaces extensifs

Ce sont les grands espaces publics intermédiaires entre les espaces urbains et les espaces naturels, la flore locale y sera maintenue et préservée.

Classe 5 : les espaces naturels

Ce sont les fourrés, haies bocagères, bois, prairies, bords de rivières, ruisseaux, lacs, mares et landes.